

LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI

LA TUQUE

ROUYN

LE NOUVEL ONTARIO

16ième ANNEE, No 12

ADMINISTRATION : AMOS, P. Q.

VENDREDI, 22 MARS 1935

A LA LEGISLATURE DE QUEBEC

L'Assemblée législative a adopté mardi en troisième lecture le bill de \$10,000,000 de l'hon. M. Vautrin pour le retour à la terre et la colonisation, par un vote de 41 contre 8. MM. Gault et Guertin ont voté avec le gouvernement. M. Barré était absent au moment du vote.

On a ensuite discuté la question du chômage. M. Duplessis a accusé le gouvernement d'aggraver la crise en retardant le paiement de ses comptes. Il a qualifié ce retard de pratique intolérable, nuisible au crédit de la Province.

L'hon. M. Taschereau lui répondit :

"Pour rencontrer leurs obligations envers les chômeurs, Québec et Montréal ont emprunté aux banques. Elles nous ont demandé une lettre déclarant qu'à la prochaine session le gouvernement ratifierait ces emprunts. Voilà la nature de notre loi. Comme toujours, le Chef de l'Opposition en profite pour nous attaquer. Je lui réponds que le crédit de la Province est excellent il est meilleur que celui du Canada. Le crédit des municipalités est meilleur, dans notre province, que partout ailleurs. Quant aux retards, je rappellerai ceci : le fédéral paye un tiers, le provincial un tiers, et les municipalités un tiers. Il faut vérifier les comptes. A Montréal seulement, nous avons 40 vérificateurs. Est-ce que nous allons envoyer notre chèque dès que nous recevons les comptes des municipalités, sans les vérifier? Nous devons à Montréal, mais Montréal nous doit aussi : \$800,000 pour l'Assistance Publique seulement. Mon honorable ami a le droit de nous critiquer, c'est même son devoir, mais je crois que la population est satisfaite. Ottawa nous fournit \$500,000 par mois : c'est insuffisant, ce n'est même pas assez pour Montréal. Ottawa a voulu se charger du chômage : pourquoi faire retomber une partie du fardeau sur les municipalités? Le chômage est une épreuve nationale".

M. Paul Sauvé intervient toujours pour défendre le gouvernement Bennett.

"Comme toujours, dit-il, le Premier Ministre rejette la faute sur Ottawa. Mais depuis quelques mois, le gouvernement provincial n'est plus responsable envers le fédéral des argentés qu'il distribue : le fédéral donne \$500,000 et le provincial en fait ce qu'il veut.

A quoi l'hon. M. Francoeur répondit à son tour :

"Depuis l'automne dernier, nous ne sommes pas obligés d'envoyer à Ottawa tous les comptes des municipalités. Mais le gouvernement fédéral va les vérifier avec nous. Avant d'envoyer un chèque à une municipalité, il faut vérifier le compte. Dans Montréal, Québec et Trois-Rivières, les autorités font leurs possibles pour nous fournir les pièces

justificatives mais certaines municipalités ont retardé jusqu'à trois mois. Nous avons reçu tout d'un coup, de la ville de Québec, des comptes pour une période de dix mois. Il faut vérifier ces comptes, établir que les argentés ont réellement été dépensés pour soulager le chômage.

Hier encore, le maire des Trois-Rivières me demandait de payer au plus tôt : il ne pouvait même pas nous fournir tous les documents, parce que c'est un travail trop considérable. Dans les neuf dixièmes des cas, les retards sont dus aux municipalités. Je ne dis pas que c'est de leur faute, mais à leur système de vérification des comptes. Depuis que j'administre les argentés du chômage, j'ai tout fait pour éviter des frictions entre Ottawa, Québec et les municipalités. J'ai commencé dans le temps de M. Robertson, qui ne faisait pas de politique, lui : Je regrette de ne pouvoir en dire autant de son successeur, M. Gordon.

M. Duplessis rappelle que des fraudes ont été commises dans certaines municipalités et il prétend que ce sont les inspecteurs du gouvernement fédéral qui les ont découvertes et dénoncées.

L'hon. M. Francoeur répond à cela que le procureur général a fait traduire les coupables devant les tribunaux, qui ont jugé ces cas en toute liberté.

Mercredi la Chambre a disposé de l'éternelle question du suffrage féminin. M. Edgar Rochette, député de Charlevoix, a parlé en faveur de la proposition ; MM. Gauthier et Bachand, contre. Les discours ont été éloquentes, et le vote a été de 43 à 19 pour rejeter le projet. Les honorables Vautrin et Dillon ont voté pour, et tous les autres ministres présents, contre.

Le bill financier de Montréal a été discuté et adopté sans amendement notable par le Conseil législatif cette semaine.

L'affaire de la Thompson-Cadillac

Le commissaire enquêteur d'Ontario pour la prévention des fraudes a fait son rapport sur l'affaire de Thompson-Cadillac. Il exonère les directeurs de tout blâme, sauf le défunt Turner.

M. Andrew Walz semble avoir réussi à organiser une nouvelle compagnie qui essaiera de nouveau de trouver une mine sur la propriété de l'ancienne Thompson.

La fête de S.-Joseph

La fête patronale de Saint-Joseph a été célébrée solennellement à l'église paroissiale.

La neuvaine préparatoire à ce grand événement religieux a été suivie avec beaucoup de piété,

M. Authier au banquet de M. King

M. Hector Authier, député d'Abitibi à Québec, est allé assister mercredi, au banquet offert par les libéraux du Canada à leur chef, l'hon. Mackenzie King.

Il était sans doute très opportun qu'un district aussi profondément libéral que l'Abitibi fût représenté dans une manifestation de libéralisme comme celle-là. M. Authier, comme tous les convives présents, a été enthousiasmé par la puissante éloquence du chef libéral en cette occasion. Les partisans de Mackenzie King ont bien raison d'être fiers de lui.

En visite au presbytère d'Amos

La semaine dernière, Sa Grandeur Mgr Louis Rhéaume, était de passage à Amos durant quelques jours.

Monseigneur Rhéaume était venu dans l'intérêt de la colonisation afin de rencontrer les officiers.

A la prière du carême, le vendredi soir, il donna l'instruction, aux deux messes du dimanche, il prêcha également. La population d'Amos était heureuse de sa visite au milieu de nous. Bgr Rhéaume est retourné mardi midi.

UNITE SANITAIRE COMTE D'ABITIBI

Programme pour la semaine du 25 au 30 mars.

Les infirmières-Visiteuses feront des visites à domicile chacune dans leur territoire respectif à Amos et Macamic.

Aux cliniques de puériculture annoncées, nous invitons toutes les dames de chaque paroisse à nous amener leurs bébés en bas de deux ans.

Aux conférences maternelles toutes les dames sont admises.

Mardi, le 26 :
LANDRIENNE, clinique de puériculture à 10 hres du matin.

Mardi, le 26 :
MACAMIC, conférence maternelle à 7 1/2 hres, du soir.

Mercredi, le 27 :
MACAMIC, clinique de puériculture à 10 hres, du matin.

Vendredi, le 29 :
AMOS, clinique de puériculture à 2 hres, de l'après-midi.

par toute la population.

Le matin à huit heures, la messe fut célébrée par M. le curé J.-O.-V. Dudemaine. Un beau programme musical a été exécuté par les élèves du pensionnat. Il y eut de nombreuses communions ; après la messe, la bénédiction du Saint-Sacrement. Ces manifestations en l'honneur du grand Patriarche, furent très imposantes.

Discussion sur la loi des concordats

Au cours d'une réunion récente d'hommes de loi, à Québec, MM. J.-S. Royer et Albert Rioux ont exposé leurs vues sur la loi des concordats entre les cultivateurs et leurs créanciers. Ces messieurs sont membre du tribunal d'équité constitué pour étudier les compromis proposés par les cultivateurs à leurs créanciers dans notre Province. M. Royer est un marchand de gros de Québec ; M. Rioux, le président de l'Union des Cultivateurs.

M. J.-S. Royer prit le premier la parole.

"Je ne crois pas, dit-il, devoir monter sur le Banc à la fin de ma vie et surtout sans avoir passé les examens du Barreau". Je l'ai fait fait pour aider à appliquer une loi qui a soulevé beaucoup de commentaires à cause de ses conséquences sérieuses. C'est avant tout une loi de conciliation. Nous cherchons à savoir quelles sont les revenus des cultivateurs pour examiner ensuite quelles sont leurs obligations. Nous établissons ensuite un compromis propre à contenter les créanciers sans grever trop lourdement le débiteur. La tâche est très difficile, mais nous réussissons dans la plupart des cas grâce aux concessions des créanciers qui consentent une diminution du taux d'intérêt, une réduction du capital ou une prolongation de délai. Avant de siéger comme commissaire, je croyais connaître la situation des cultivateurs dans notre province, mais depuis quelques mois, je suis stupéfait en voyant l'état financier de notre population agricole. Certes, ce sont les cas les plus pénibles qui viennent devant nous, mais il ne faut pas oublier que ces cas se présentent par milliers. Les dettes des cultivateurs sont formidables. Certains ont des dettes non garanties pour des milliers de piastres, lorsque leur revenu annuel ne dépasse pas deux cent cinquante piastres. Il était nécessaire de passer une loi pour empêcher les cultivateurs d'être expulsés de leurs terres. En restant à la campagne, les cultivateurs sont moins à la charge de la société que dans les villes. C'est ce que comprennent les créanciers qui acceptent de réduire le montant de leurs réclamations. D'ailleurs, dans certains cas, les débiteurs sont complètement incapables de remplir leurs obligations. Ils ont acheté des terres alors qu'elles se vendaient à des prix très élevés et aujourd'hui ils ne peuvent plus verser les sommes qui restent dues. En résumé, la loi a plusieurs bons effets : elle aide les cultivateurs ; elle fait connaître ceux qui les exploitent et les pressurent ; résultat assez inattendu, elle pousse aussi les cultivateurs à payer leurs taxes, obligations qu'ils négligeaient depuis longtemps".

L'île Siscoe reliée à la terre ferme?

Un vif intérêt a été accueilli, dans le nord-ouest du Québec, le projet de Siscoe Gold Mines Ltd, de construire un chemin devant relier l'île Siscoe à la terre ferme, sujet à l'approbation du Ministre des Travaux Publics d'Ottawa.

La Chambre de Commerce d'Amos, dans une récente assemblée, a donné son adhésion complète au projet dont la réalisation sera d'un grand appoint pour tout le district, en même temps que d'un avantage inappréciable pour la mine Siscoe. La Chambre de Commerce, composée des principaux citoyens de la ville, témoins de l'expansion prise par cette compagnie minière, depuis ses modestes débuts, a exprimé sa satisfaction de l'opportunité à elle fournie, d'appuyer la compagnie Siscoe, dans sa demande auprès des autorités gouvernementales.

La compagnie Siscoe mérite tous les éloges pour cette initiative, et l'on escompte d'avance l'approbation ministérielle. Le chemin doit être construit aux frais de la mine Siscoe, et constitue un développement important pour toute la région.

Les autres opérateurs miniers du district accueillent aussi avec satisfaction le projet de cette route.

Les raisons d'être de l'amélioration proposée sont évidentes. Aux époques de gel et de dégel, chaque année, cette compagnie productrice d'or se trouve généralement entièrement isolée de la civilisation pendant des périodes de deux à quatre semaines.

Les conditions de la glace, à ces époques interdisent toute communication avec la terre ferme, aucun trafic n'étant alors possible sur le lac Kienawisick ; s'il se produisait alors quelque accident ou bris de machinerie, la production du moulin serait interrompue pendant plusieurs semaines ; et, ce qui peut être plus sérieux, encore s'il y avait un accident, ou épidémie parmi les 40 familles et 250 célibataires composant la population de l'île Siscoe, il pourrait en résulter de nombreuses pertes de vie.

Le désavantage de l'isolement assume des proportions sérieuses lorsqu'il affecte une entreprise florissante et prospère comme la Mine Siscoe qui, pendant l'année dernière, a produit \$2,116,603.49 de richesse nouvelle, pour le Canada, et qui maintient une liste de paie mensuelle d'environ \$35,000.00.

Cette route est devenue nécessaire et la construction en sera bien vue de tous, et spécialement de tous les opérateurs miniers de la région.

M. Rioux a aussi parlé dans le même sens.

M. Fernand Choquette, avocat de Québec, qui attaque la constitutionnalité de la loi, a argumenté dans le sens contraire.



C'EST LA FORCE

et la vigueur qui permettent à un homme de faire face à son travail quotidien et aux ennuis de chaque jour. Les **PILULES MORO** toujours efficaces dans les cas de:

**Faiblesse
Manque d'appétit
Fatigues
Nervosité
Epuisement**

Donnent cette force et cette vigueur. Attendez pas l'épuisement complet avec ses troubles d'estomac, ses maux de reins et quelquefois le rhumatisme. Prenez aux **PILULES MORO** au premier signe de faiblesse.

PILULES MORO

500 Médicaments Moro, 1200, rue St-Basile, Montréal.

Expédition d'or à la Banque du Canada

Ottawa, 20. — Une expédition d'or valant \$10,000,000, est arrivée hier de Toronto, pour les voûtes de la Banque du Canada.

Le transport de la gare à la Banque s'est fait le plus tranquillement du monde.

D'autres expéditions arriveront encore au cours des journées qui vont suivre.

Un bel exemple

La bénédiction paternelle

L'histoire a conservé un exemple frappant de la fidélité à la tradition de la bénédiction paternelle :

Le 1er janvier 1842, l'honorable Auguste-Norbert Morin, alors juge au tribunal de Kamouraska, remontait à Québec avec l'intention d'arriver chez lui pour le Jour de l'An. Retardé en route par les mauvais chemins, il dut s'arrêter à l'église de sa paroisse natale,

S. Michel de Bellechasse, le matin même du 1er janvier. C'était l'heure de la grand'messe et les fidèles emplissaient déjà les abords de l'église. Aussitôt descendu de voiture, M. Morin se met à chercher son vieux père dans la foule, puis, là, aux yeux de toute la paroisse, il ôte sa coiffure, s'agenouille sur la neige et, comme un bon fils, demande la bénédiction paternelle.

Ce bel acte de foi à l'origine divine de la famille et de l'autorité paternelle ne nous incite-t-il pas à conserver ou rétablir, si déjà elle avait été abandonnée, la belle tradition de la bénédiction paternelle? C'est une touchante coutume que nous ont léguée nos pères, coutume que tendent à expulser tant de moeurs malsaines assaillant nos foyers, tant d'idées perverses s'attaquant à nos familles.

Gare au snobisme sur ce rapport!

Le jus de tomates. — Recueillez le jus des tomates de votre ravier de hors-d'oeuvres. Enlevez avec ce jus les taches de rouille sur le linge et les taches d'encre de vos doigts.

Ottawa vote une loi du salaire minimum

Ottawa, 20. — L'établissement de taux minimum de salaire pour les employés dans les manufactures et le commerce, s'appliquant aux ouvriers des deux sexes âgés de plus de 16 ans, est autorisé dans un bill ministériel présenté à la Chambre des Communes, hier par l'honorable M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice. Le bill ne mentionne ni ne suggère aucun taux, mais permet de nommer des corps qui seront chargés de déterminer ces taux.

Cette mesure est un nouveau pas dans la politique de réforme énoncée par le premier ministre R.-B. Bennett, en janvier dernier. Elle est basée sur l'article 13 du traité de Versailles et une convention du Bureau International du Travail ratifiée par la Chambre des Communes, hier, juste avant la présentation du bill. La première lecture du bill ne donna lieu à aucun débat.

ANTALGINE

Pour **Maux de Tête** de Dents et d'Oreilles, Rhumes, La Grippe, Névralgies-Rhumatisme, Douleurs



En Vente Partout 25¢

La femme complète

Une jeune fille, une femme surtout, n'est complète que lorsqu'elle n'est inhabile à rien de ce qui est nécessaire à la propreté et à l'ornement du foyer. Avouez que, quand l'adolescente a reçu son certificat et même son brevet, si, on ne lui a rien appris d'autre, elle n'est pas souvent préparée de ce fait à tenir une maison au sens économique que ce mot comporte.

Car dans une maison il y a une cuisine à gouverner, où les denrées renchérissent toujours; une lingerie à pourvoir suivant sa condition, suivant la mode; un ménage à entretenir, afin qu'il dure; des vêtements à faire et à refaire, pour ne rien perdre; tout une doctrine de l'épargne et de l'hygiène, tout un art d'utiliser les restes, toute une industrie ingénieuse qui par le goût, supplée au luxe, toute une science de la puériculture et des premiers soins, tout un idéal domestique enfin qui met de l'aisance, de la paix, de la poésie et de la joie sur la table bien dressée et dans le miroir des meubles qui luisent, et dans le fourneau qui chante en éveillant l'appétit, et jusque dans les yeux de la soupe bien faite, qui sourit aux convives. Nous rêvons qu'en sortant du pensionnat les jeunes filles sachent tout cela, depuis la cave où il y a une meilleure manière de conserver les légumes jusqu'au grenier où l'on ne suspend pas inutilement de toute façon les fils pour sécher la lessive.

Mgr Tissier

"Maman veut la boîte à la Vache Dorée"



MÊME les enfants reconnaissent la saveur fraîche et crémeuse du Lait St. Charles, mis en boîte sous l'étiquette de la Vache Dorée.

Les plus habiles cuisiniers assurent que ce lait est le plus économique pour rendre crémeux potages, légumes, poudings et gâteaux. Ils ont expérimenté définitivement qu'il n'existe aucun autre moyen d'améliorer à si peu de frais la saveur de leurs plats.

Le Lait St. Charles Borden n'est que du lait frais avec toute sa crème, évaporé jusqu'au double de sa richesse en corps gras. Avec ce lait lisse et concentré, on rend beaucoup plus succulentes ses recettes de prédilection.

Essayez le St. Charles pour améliorer votre cuisine. Après avoir constaté combien de mets exquis il aide à préparer, vous ne voudrez plus vous en passer.

C'est le meilleur et vous le prouverez!

LAIT ST. CHARLES
Borden
FABRIQUE AU CANADA

3 Epreuves décisives



Essayez ceci: Ouvrez une boîte de Lait Evaporé St. Charles. Constatez sa belle couleur crème, son odeur agréable, sa consistance douce, riche et crémeuse, sa saveur fraîche et pure!



Autre épreuve: Préparez au Lait Evaporé St. Charles une sauce à la crème ou un plat de pommes de terre pilées. Goûtez à ces mets, et vous direz que la saveur pure et fraîche du produit Borden les améliore prodigieusement!



Dernière épreuve: Aujourd'hui, préparez une tasse de café, ajoutez-y du Lait Evaporé St. Charles. Vous verrez avec quelle facilité il se mêle au café et combien sa saveur fraîche l'enrichit!

ECZEMA et Irritations de la Peau promptement soulagés par **L'ONGUENT** DE CHASSE



VISITEZ MONTREAL

Taux spéciaux de fin de semaine, à partir de \$1.50. — REPAS à partir de 50c.

Un dollar et cinquante sous vous assureront une chambre confortable au Queen's, commençant le samedi matin, jusqu'au dimanche soir. Repas servis dans la Grande Salle à Manger, au prix minime de cinquante cents chacun.

L'Hôtel Queen's
Montréal
Donat RAYMOND, Président
Vice-Prés. et Directeur Général
Adélaïde RAYMOND,



"AU COIN DU FEU"



CROIRE — AIMER ET LUTTER

PROPOS DE CAREME

SA PETITE PART

Le soleil est descendu de nouveau derrière nos montagnes. Dans un joli boudoir aux tentures mauves, sous l'abat-jour aux teintes d'aurore, Antonine se penche gracieuse, sur une fine toile d'Irlande... Elle tire prestement l'aiguille, anxieuse de terminer son travail, pendant que Mireille assise sur un divan bien entourée de coussins moelleux, lui débite fébrilement les "on dit" du jour en grillant gaminement une cigarette. Sans répondre, elle écoute distraitemment la petite amie qui ne sait que faire de ses dix doigts... et de sa frêle personne... mais elle répète son geste de tirer le fil, de piquer la vigilante aiguille et... le joli cercle s'estampe, le ciboire fleuri se découpe si finement ciselé sous la blanche hostie...

—Mireille, ma petite amie, tu es une incorrigible garçonnette... dis-moi, es-tu satisfaite, lorsque tu as enfin fini de consumer tout ce paquet de tabac plus ou moins empoisonné? Ne te sens-tu pas alors mal à l'aise, étourdie, indolente, incapable de l'occuper d'une manière profitable?

—Ecoute-moi, Nine, à quoi me servirait de travailler, de me fatiguer des heures entières pour faire plaisir à Mme X, à Mlle Z et les entendre ensuite me mépriser! Je ne suis pas si gauche... S'occuper d'oeuvres sociales c'est se faire des ennemis à plaisir...

La jolie brodeuse dont le teint de nacre s'aurole de cheveux d'or, a relevé un front soucieux... Que veux-tu dire, Mireille?

—Je veux t'assurer, pauvre petite fille trop crédule, que tu te dévoues bien inutilement et je te défie de me nommer un seul protégé, une seule dame patronnesse qui ait eu envers toi un mot de gratitude... Tiens, il y a à peine quelques jours, Gilberte disait à Mme X: "Antonine aura un riche cadeau de Pâques à offrir à "M. le Vicaire... Elle est à broder en richelieu une belle nappe "en toile irlandaise bordée de "dentelles "nid d'abeilles", tricotée à la main... avec cela, elle "sera sûre d'être réélue présidente des Enfants de Marie. Elle "aime décrocher les honneurs: "soirée dramatiques, bazar, elle "est toujours la première." — Je te le répète en toute franchise, tu seras prévenue...

Le regard de la jeune brodeuse s'assombrit... elle a d'un geste nerveux percé l'index qui retenait le minuscule cerceau... mais la pique de la vigilante aiguille est moins douloureuse que le trait lancé par l'indiscrète enfant. Un poids lourd écrase sa poitrine... Voyons, dit-elle, vais-je pleurer maintenant? Sa voix d'abord incertaine se raffermir... Est-ce

possible, mon amie, que l'on méconnaisse ainsi mon zèle? que l'on reconnaisse si mal ma petite part de dévouement que j'accomplis avec tant de bonheur.

—Oh! ne te chagrine pas, Nine, et laisse dire, mais à ta place je n'en ferais pas autant...

—Laisse dire et continuer de bien faire, voilà la maxime que je dois suivre. Le Sauveur qui a accompli tant de bien sur la terre a été lui aussi méconnu, méprisé... Qu'importe d'être incomprise; il vaut mieux supporter le mal que de le commettre; et marcher droit son chemin sans se soucier des "on dit" malveillants et envieux.

—Tu ne m'en veux pas, dis, de t'avoir rapporté ces paroles peu charitables?

Certes non; mais le moyen de faire oublier l'outrage, quel est-il? le sais-tu Mireille? Entrer résolument avec moi dans la voie des bonnes résolutions et de l'apostolat laïque. Faire "ta petite part" dans les oeuvres sociales; te rendre capable d'une action énergique et agissante; rester au-dessus de ces mesquineries et de ces déprimantes passions de la cigarette, du cinéma dangereux et de la lecture des romans à sensations. Prouver à notre Pasteur qui se dévoue sans compter, à tes parents qui t'ont fait donner l'instruction et l'éducation chrétienne, que tu as un coeur, une âme et une intelligence capables de servir une bonne cause. Pour tout cela, le bon vouloir suffit.

—La brune Mireille a laissé s'éteindre entre ses doigts fins chargés de pierres brillantes qui ne sont sûrement pas du Rhin... la petite cigarette en robe blanche et au coeur de feu... mais elle ne dit mot...

—Lorsque les "petites parts" se seront multipliées on ne songera plus à nous reprocher de s'entraider ou mieux encore de "décrocher facilement les honneurs."

—Moi, Antonine, que puis-je faire? Vraiment rien. Je ne sais plus, il me semble, ni broderie, ni tricot. Je suis bien trop timide pour chanter à l'orgue; pour diriger une table de bazar. Quel rôle me conviendrait dans une soirée dramatique et musicale? Je pianote sans mes cahier maintenant...

—Que de beaux talents qui s'atrophient dans l'inaction... et dont il faudra rendre compte, murmure presque bas à Antonine. Je te le répète, un peu de bonne volonté et nous ferons le reste. Est-ce promis?

—Que tu es bonne, toi, et énergique et vertueuse; si je savais pouvoir te ressembler, je viendrais dès demain m'occuper auprès de toi.

VERTUS DU VIN CHAUD

En ces journées d'hiver, humides et glacées bien faites pour propager la grippe, vous, devriez, madame, car vous êtes sage et soucieuse de votre santé, consommer du vin chaud sucré. C'est sous cette forme que nos grand-mères avaient recours au vin lorsqu'elles étaient fatiguées ou simplement lorsqu'elles désiraient se tonifier momentanément.

Les boissons chaudes et sucrées qu'on alcoolise avec de l'eau-de-vie ou du rhum, les grog et les cocktails chauds, ne valent pas, au point de vue hygiénique, tonique ou digestif le vin chaud. S'agit-il de grogs? On ne boit que de l'alcool dilué dans de l'eau chaude, plus ou moins sucré, dans laquelle baigne une très mince rondelle de citron, mise au dernier moment. Or, je ne vous l'apprendrai point, l'alcool, même étendu, est un vulnérant certain de l'estomac et un caustique des centres nerveux.

La stimulation produite par le vin chaud est, à coup sûr, meilleure et moins offensive que celle du grog le mieux préparé et aromatisé du rhum le plus fin. Il y a, en lui, une complexité merveilleuse de substances utiles, bien équilibrées et que rien ne peut remplacer.

Un grog ou un cocktail ne sont que des solutions plus ou moins complexes d'alcool étendu d'eau sucrée. Un bol de vin chaud est chose bien différente, plus salubre moins offensive pour les estomacs délicats et, pour tout dire, préférable. Les premiers ne sont que des mélanges d'alcool et d'eau à des titres variables et diversement aromatisés; le second est un aliment tonique.

Demain madame, si vous avez froid et si vous n'arrivez pas à vous réchauffer, faites vous confectionner un bol de vin chaud fortement sucré et, si possible, aromatisé avec une pointe de canelle et un rond de citron. Je gage que, sur vingt cafés, il s'en trouvera plus de dix où le chef de l'office déclarera ignorer la confection de cette "consommation". On vous offrira, par contre, une variété incroyable de cocktails et d'appétitifs multicolores mélangés d'eau, d'alcool, de gomme et

Une franche poignée de mains s'échange et Mireille prend congé sur ces mots: A demain, à demain.

Antonine le coeur rayonnant est de nouveau penchée sur sa broderie... les heures coulent à la grande horloge du boudoir aux tentures mauves...

O grandeur de l'apostolat laïque.

A. M. B.

DES PRETRES POUR LA FRANCE

Après avoir été particulièrement riche en vocation, la France n'a plus aujourd'hui suffisamment de prêtres pour répondre à ses besoins les plus essentiels. Le Canada, qui a longtemps bénéficié de l'apostolat des prêtres venus de France, ne pourrait-il pas combler cette lacune, au moins dans une certaine mesure? Tant de sujets nous quittent pour toutes les missions du globe, ne s'en trouverait-il pas aussi un certain nombre qui soient prêts à travailler au maintien et à l'extension de la foi au pays de nos ancêtres? Tous les jeunes gens dûment recommandés, de 16 ans et plus, et qui se sentiraient appelés de ce côté peuvent se présenter avec confiance, même s'ils sont totalement dépourvus de ressources. S'adresser par écrit à l'abbé LEON LAVIGNE, 2534, St-Charles, Montréal.

MON REVE FAMILIER

Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant
D'une femme inconnue, et que j'aime et qui m'aime,
Et qui n'est, chaque fois, ni tout à fait la même,
Ni tout à fait une autre, et m'aime et me comprend.

Car elle me comprend, et mon coeur, transparent
Pour elle seule hélas! cesse d'être un problème
Pour elle seule, et les moiteurs de mon front blême.
Elle seule les sait rafraîchir, en pleurant.

Est-elle brune, blonde ou rousse? Je l'ignore.
Son nom? Je me souviens qu'il est doux et sonore
Comme ceux des aimés que la Vie exila.

Son regard est pareil au regard des statues.
Et pour sa voix, lointaine, et calme, et grave, elle a
L'inflexion des voix chères qui sont tuées.

Paul VERLAINE.

L'EDUCATION

Ce qui porte le plus sur la terre, dans l'ordre des choses humaines, le caractère de la grandeur de Dieu, c'est la paternité; et ce qui est de plus fait à l'image de la suavité de Dieu, c'est la maternité: Si bien que nos yeux en s'ouvrant à leur premier regard, et nos coeurs à leur premier amour, rencontrent près de notre berceau tout à la fois ce qu'il y a de plus vénérable et de plus aimable, ce qu'il y a de plus grand et ce qu'il y a de plus doux; notre père et notre mère, la paternité et la maternité.

Mais ces deux choses si parfaitement belles et saintes, Dieu ne les crée pas seulement comme un spectacle pour nos yeux et comme un charme pour nos coeurs; il leur destine, en les créant, une fonction digne d'eiles, et il leur impose, comme leur suprême devoir, une oeuvre par laquelle elles s'achèvent elles-mêmes, qui est le complément de l'une et de l'autre l'oeuvre incomparable de l'éducation.

L'enfant qui vient au monde de matière colorante. C'est, paraît-il, le progrès.

Mais défiez-vous de ce genre de progrès. Il ne vaut pas la sage coutume de nos grand-mères. Elle était conforme à la tradition, à la saine physiologie et au bon sens dans un pays producteur de vin tel que le nôtre.

n'est pas homme encore. Le père et la mère, pour avoir la plénitude de leur paternité et de leur maternité, doivent en le développant et en le formant, achever avec Dieu le chef-d'oeuvre de Dieu. Toute paternité et toute maternité qui n'élève pas se mutile, et se diminue elle-même de tout ce qu'elle dérobe à cette oeuvre, qui est sa vocation, sa destinée, sa raison d'être.

R. P. Félix.

CONCOURS

Un prix est offert au meilleur propos de carême que nous publierons dans cette page. Nous en donnerons le résultat à Pâques.

Adressez: LIERRE GIVRE, La Tuque, Co. Lavoilette.

N.-B. — On trouvera jeudi prochain la suite de l'Idyle commencée dans les pages précédentes.

LA DIRECTRICE

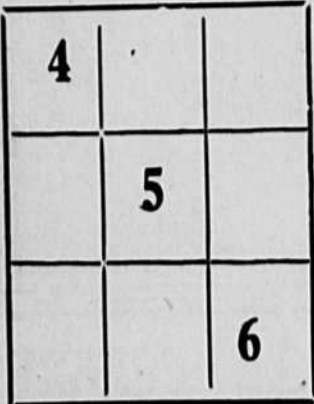
Il n'est pas de société possible, si elle n'est fondée sur le respect du pouvoir par les peuples, et des peuples par le pouvoir.

LACORDAIRE

Il est vain de préconiser un ordre matériel, si parfait qu'on le puisse concevoir, si, d'abord, on ne le fonde pas sur cet ordre éternel qui est celui de la conscience

DANIEL ROPS

**100 PIASTRES EN PRIX
Grand Concours**



Placez des chiffres dans les carreaux vides de manière à former le nombre 15, horizontalement et verticalement. Lorsque vous aurez résolu le problème, découpez ce coupon, et adressez votre réponse à :

DEPARTEMENT DU GRAND CONCOURS — Casier postal 128, St-Hyacinthe, — P. Québec

Suivez ce concours et faites-le suivre par vos amis.

"La Gazette du Nord"
22 mars

**Les conservateurs
garderont le nom de
M. Bennett pour faire
l'élection**

Ottawa, 21. — Les partisans du gouvernement à la Chambre des Communes et au Sénat ont obtenu, hier, l'assurance que le premier ministre R.-B. Bennett avait toutes les raisons de croire qu'il pourra reprendre son siège au parlement dans quelques semaines.

Sir George Perley, premier ministre intérimaire, a déclaré à ses collègues que d'après l'opinion du médecin qui soigne M. Bennett, le premier ministre sera assez rétabli pour reprendre ses fonctions parlementaires avant la prorogation et être en forme pour diriger son parti lors de la prochaine lutte électorale.

Cette nouvelle fut communiquée aux députés et sénateurs

conservateurs au cours d'un caucus.

On fera croire aux électeurs que M. Bennett guérira sûrement de sa maladie, on se servira de son nom pour faire l'élection générale et après l'élection, une convention choisira un chef permanent en remplacement du présent chef.

**Décès d'un journaliste bien connu
de New York**

New-York, 21.—Louis Wiley, gérant d'affaires du "New York Times", est mort ici hier. Il était âgé de 65 ans. Il était l'un des hommes d'affaires les mieux connus dans le monde journalistique.

Il était au "Times" depuis 1896 et en était le gérant d'affaires depuis 1906. Il commença sa carrière en qualité de reporter.

L'AIR PUR

Le corps humain est constitué par des milliers de cellules. Chacune de ces cellules a besoin d'oxygène pour vivre, et chacune doit aussi se débarrasser de l'acide chronique qu'elle produit, sans quoi elle périrait. La forme la plus simple de la vie consiste en une cellule; les unicellulaires puisent l'oxygène dont ils ont besoin directement de l'eau dans laquelle ils vivent. Le corps humain demande une organisation spéciale pour assurer la distribution de l'oxygène dans toutes ses cellules. L'air est introduit dans les poumons par la respiration; l'oxygène se mêle aux globules rouges du sang qu, par le moyen de la circulation, le distribuent dans toutes les parties du corps à toutes les cellules qui les composent; la même circulation, par l'entremise des globules rouges, se charge de l'acide carbonique produit par la combustion de l'oxygène et le ramène aux poumons.

Il n'y a pas encore très longtemps on pensait généralement que le manque d'oxygène et le surplus d'acide carbonique dans l'air que nous respirons constituaient les inconvénients d'une mauvaise ventilation et étaient dommageables. Nous savons maintenant qu'il n'en est pas ainsi, et que, en temps ordinaire, dans une chambre, si mal-ventillé soit-elle, il y a toujours de l'oxygène en quantité suffisante pour répondre aux besoins de l'organisme et jamais assez d'acide carbonique pour causer du mal. Les mauvais effets d'une ventilation défectueuse ne dépendent aucunement des modifications chimiques de l'air, mais de ses conditions physiques. Ce qui est funeste, c'est un air surchauffé, stagnant et chargé d'humidité, pour la raison que cet état nuit à l'élimination de la chaleur du corps et ainsi au maintien d'une température normale.

Pour mettre en pratique ce que nous venons de décrire, appliquons-nous à faire une ventilation convenable dans nos demeures, c'est-à-dire, ne pas les surchauffer et y maintenir continuellement un léger mouvement de l'air au moyen de l'ouverture d'une fenêtre par laquelle l'air s'introduit dans la pièce, ainsi que d'une autre ouverture du côté opposé permettant l'expulsion de l'air.

La plupart des demeures sont surchauffées. En Angleterre on s'habitue à vivre dans des pièces chauffées à 62 degrés Fahrenheit. Nous voyons que 68 degrés devrait être le maximum, mais combien de gens trouvent à redire si le thermomètre ne marque pas 80 degrés dans leurs maisons.

COUTURIERE

Confiez-nous votre couture et vous serez assurés de la plus entière satisfaction

SPECIALITE POUR LES ENFANTS

M. L. St-Georges

TEL. 174 : : AMOS

PREMIERES HYPOTHEQUES

Désirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateur, au taux de huit (8%) pour cent l'an — **PREMIERE HYPOTHEQUE**, — pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres ?

Adresses-vous à : —

JULES LAVIGNE

Notaire

LA SARRE

ABITIBI QUE

**Il était le grand-père
de Mme (Dr) Antoine
Larue de Lévis**

M. Robert-Joseph Bradley, doyen du Barreau du district de Québec et pendant plusieurs années greffier de la Cour d'Amirauté, est décédé hier matin à sa résidence, 211-2, **Bourlamaque**, après une longue maladie. Il était âgé de 88 ans. La mort de M. Bradley a suscité de très vifs regrets, à Québec, et plus particulièrement parmi la colonie irlandaise dont M. Bradley était l'un des membres les plus distingués et les plus populaires.

Né à Québec, Robert-Joseph Bradley était le fils de Joseph-Power Bradley, avocat bien connu, et de madame Bradley, née Amélia Aylwin. Sa mère était la fille de feu l'honorable juge Thomas Aylwin qui fut juge en chef de la Cour du Banc de la Reine de la province.

Il faut que celui qui reçoit sente que c'est un coeur fraternel qui lui donne.

P. J. STAHL.

La ventilation de nos maisons présente cet inconvénient, qu'il est difficile sinon impossible d'assurer une température qui convienne aux deux sexes en même temps à moins que les hommes et les femmes ne viennent à l'adoption de vêtements d'épaisseur convenable pour l'intérieur.

Evidemment un homme, dans ses habits ordinaires, aura trop chaud dans une pièce tout-à-fait confortable pour une femme vêtue aussi de façon ordinaire.

L'air pur est à rechercher parce qu'il favorise la santé et la sensation de bien-être. Le manque d'air prédispose aux infections des voies respiratoires, rhumes de cerveau et pneumonie qui se rencontrent bien plus en hiver alors que souvent nous vivons dans ces demeures surchauffées et encombrées. Maintenir la température un peu au-dessous de 70 degrés Fahrenheit, avec un léger mouvement de l'air, ce sont là les conditions idéales pour s'assurer un air pur.

Pour question au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Tronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

VOTRE ÉCRITURE

REVELEZ TOUT VOTRE CARACTERE. Faites analyser celle de vos collaborateurs, amis et amies. Envoyez une page d'écriture. Vous saurez si..... Etude sommaire 25c. Etude complète 50c. Institut Graphologique, boîte Postale No 273, Québec.

**On n'a pu identifier les
deux chemineaux trou-
vés morts à Charny**

Les deux chemineaux, qui ont été trouvés morts lundi matin, dans un wagon de fret, à Charny, n'avaient pas encore été identifiés, hier soir. Les corps ont été transportés à la morgue Marcoux, à St-Romuald, avec l'autorisation de M. le docteur Jules Vallée, coroner du district de Québec. On est toujours porté à croire que l'un des deux individus le plus grand des deux, est un nommé LeBlanc, de Campbellton, N. B. Des membres de cette famille, de Campbellton, sont attendus à St-Romuald, aujourd'hui.

**Conversion de la
dette du gouverne-
ment américain**

Washington, 21. — Il a déjà été converti pour \$1,140,000,000 des obligations du quatrième emprunt de Liberté au total de \$1,850,000,000. dont le remboursement est en cours. Les nouvelles obligations portent intérêt à 2% pour cent et sont remboursables dans 20 à 25 ans alors que les anciennes portaient intérêt à 4-1-4 pour cent. Le gouvernement américain économisera \$25 millions par année du fait de la conversion de ces titres.

**COMMENCAIT A SE SENTIR
MALADE**

"Il y a six ans, je commençai à me sentir malade", écrit M. Frank Fuetterer, de New York City, "et aucun médecin ne semblait trouver la cause de mon mal. Je lus alors un article sur le Novoro du Dr Pierre et en obtins une bouteille. Le résultat fut satisfaisant et m'encouragea à continuer son emploi. Bientôt après, j'étais de nouveau bien portant. Depuis que je prends cette médecine, de temps à autres, elle me maintient en bonne condition et me permet de jouir d'une bonne santé à l'âge de soixante-douze ans." Dans la vieillesse, l'action de la digestion et de l'élimination ont besoin d'un certain stimulant et l'emploi du Novoro du Dr Pierre est à conseiller, parce qu'il tonifie les fonctions de l'estomac, facilite la digestion et aide la fonction des intestins. Seuls des agents locaux désignés par Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill., peuvent le fournir. Livré exempt de douane au Canada.

SAVEZ-VOUS QUE :

POUR VOYAGER EN TOUTE SECURITE SUR LES TRAMWAYS OU AUTRES VEHICULES D'UTILITE PUBLIQUE, IL EST PRUDENT DE



- 1— Se tenir entièrement à l'intérieur du véhicule.
- 2— Attendre l'arrêt complet du véhicule et y monter ou en descendre avec prudence.
- 3— Ne voyager que dans les véhicules de compagnies licenciées.
- 4— Se conformer aux règlements de la compagnie de transport.
- 5— Ne jamais entrer sans droit sur la propriété de compagnies de transport.

PUBLIE SOUS LES AUSPICES DE LA LIGUE DE SECURITE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

1935
 PROVINCE DE QUEBEC

COURS AUX PROSPECTEURS

Le Service des Mines de la Province de Québec offre une série de conférences gratuites au public désireux d'apprendre à identifier les minéraux et les roches.

Trois conférences seront données chaque jour, le dimanche excepté, à dix heures et demie de l'avant-midi, à trois heures de l'après-midi et à huit heures du soir, aux dates et aux endroits indiqués ci-après:

COMTE D'ABITIBI

Rouyn, du 18 " 23 mars inclusivement

Amos, " 26 " 29 " "

Le directeur du Service des Mines,
 A.-O. DUFRESNE.

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'Association des Dames Patronesses de l'Hôpital, tenue le 24 février dernier, fut un réel succès. Outre le conseil de régie, composé du directeur, M. l'abbé R. Lapointe, de Mme David Gourd, présidente, Mme I. Frigon, vice-présidente, de Mme France Brien, secrétaire, un grand nombre de membres y assistaient.

La secrétaire fit le compte rendu des activités depuis la dernière grande assemblée du 14 octobre. Mme Lionel Parent traduit ce rapport en anglais à la satisfaction des dames anglaises présentes.

Mme la Présidente avait auparavant souhaité la bienvenue et donné l'ordre à suivre durant l'assemblée. Plusieurs résolutions furent passées en vue du progrès de l'Association. Des vœux de rétablissement furent votés en faveur de nos membres malades.

Nous remarquons parmi nous la présence de Mme A. Habel, ancienne concitoyenne: elle est l'épouse du député de l'Ontario-Nord à la Législature ontarienne et, anciennement résidant à Amos, puis de Mme O.-D. Paquet, soeur de M. A.-A. Drouin. Nous regrettons, par contre, l'absence de notre Président d'Honneur, M. le curé Dudemaine, et des Rév. SS. Grises de l'Hôpital, empêchés de venir à l'assemblée.

Un programme musical fut ensuite exécuté avec goût par des artistes amateurs. Priront part au programme: Chant par Mme Dr E. St-Pierre; Piano par Mmes Dr E. Martel, Clovis Langevin et F. Brien comme accompagnatrices au piano. Violon par Mlle Paquerette Gourd. Chanson par Mlle Anna Langevin. Toutes furent très applaudies.

Les insignes furent vendues par Mmes Anna Langevin et Blanche Vaillancourt.

M. le Directeur nous adressa la parole dans une courte allocution traitant du rôle de la Dame Pa-

tronnesse, chez elle et dans la société. Ses paroles furent éloquentes et nous convainquirent de notre rôle de dévouement et de charité.

Mme McPherson se fit encore une fois l'interprète des dames anglaises, qui étaient assez nombreuses parmi nous.

Le prix d'assistance, une bonbonnière, genre ancien, fut gagnée par Mme J.-E. Gosselin.

Contributions reçues, ce jour-là: \$20.00. Vente d'insignes (à 50c chacune): \$21.50.

Trois tables à thé magnifiquement décorées, enchantaient la vue et caressaient le goût des invitées. Avaient la direction de ces tables: 1ère table, Mmes Alndré Bigué, T. A. Lalonde, L.-A. Ladouceur et Jacques Bouchard; 2me table: Mmes J.-U. Dumont, Georges Duchemin, A.N. Drouin et Mlle Marguerite Drouin; 3me table: Mmes J. McPherson, S. Hill, S.-H. Séguin et C. Perrault. Toutes, nous fimes honneur aux délicieuses choses offertes. Mmes A. Parent et R. E. Lalonde recevaient les invitées.

Le lendemain, 25 février, un thé fut offert par les Dames Patronesses, à la salle paroissiale, à des amis de l'Association et à ses membres. Plusieurs dames et demoiselles s'y rendirent et nous récoltions une jolie somme d'argent pour l'Hôpital, comme entrées, enchères, etc. Nos artistes musiciens se firent de nouveau entendre, ainsi que d'autres invités pour la joie et la satisfaction de l'auditoire. Recettes \$40.66. Des rubans-tag-day avaient été vendus le dimanche précédent à une joute de hockey par Mmes Alice Carpentier et Adrienne Vaillancourt pour \$11.64.

Nos plus sincères remerciements vont à toutes celles qui se sont dévouées à l'occasion de cette assemblée générale, thé, programme musical, vente d'insignes et de rubans souvenirs et de quelques manières que ce soit.

Mme F. BRIEN,
 secrétaire

Quand on veut constituer sans Dieu l'autorité, la haine et l'envie, l'esprit de tyrannie et l'esprit de révolte remplacent les vertus civiques qui font la force du commandement, la dignité de l'obéissance.

Mgr D'HULST

Mort d'une octogénaire à Amos

Jeudi, le 14 mars, décédait dans notre ville, Dame Clarisse Lemaitre de Lottinville, épouse de feu Alf. Cloutier, à l'âge de 85 ans. Elle succomba après une longue maladie, toujours supportée avec une patience et une résignation chrétiennes qui faisaient l'admiration de tous ceux qui la visitaient, Madame Cloutier a toujours été durant sa vie un modèle pour ses co-paroissiennes. Elle allait à la sainte messe tous les matins et n'avait pour principe que la prière. Elle habitait Amos depuis 22 ans.

Elle laisse dans le deuil quatre beau-fils, Mrs J.-A. Cloutier de Ste-Thérèse de Blainville, B. A. Cloutier de St-Prosper, Mrs J. Cloutier de Val d'Or; Mrs D. Cloutier, d'Amos; deux Belles-filles: Mme L. Gagnon, de St-Prosper, et Mme D. Jobidon, d'Amos.

La dépouille mortelle partit le 15 mars à 2 hrs de l'après-midi de la résidence de M. D. Jobidon grand Constable pour le district d'Abitibi, avec à la tête, la bannière des Dames de Ste Anne, pour se rendre à l'Eglise paroissiale où la levée du corps fut faite par M. l'abbé Lapointe.

Un Libera à quatre voix fut chanté par MM. France Brien, Auguste Gagnon, Pierre Trudel, V. Savard, ptre et J.-P. Dionne. La défunte fut inhumée à St-Prosper de Champlain.

Suivaient le convoi funèbre, jusqu'à la gare, un grand nombre de Parents- et d'Amis, en tr'autres les Dames de Ste-Anne et les Dames Patronesses dont la défunte faisait partie. Elle était aussi membre du Tiers-Ordre.

Portait la croix, M. D. Trudel; Les porteurs étaient: MM. P. Cossette, M. Laforest, O. Trudel, F. Trudel, J.-P. Houde et P. Jobidon.

Portaient les bannières: MM. O. Jobidon et U. Nault.

Portaient les rubans: Mmes I. Frigon, F. Blais, J.-P. Houde, S. et A. Caouette et J.-P. Cossette; puis Mmes P. Trudel, J.-Auguste Gagnon, M. Gariépy et M. Laforest.

Mmes J.-P. Houde et J.-P. Cossette ont fait la quête.

Offrandes de messes: M. l'abbé R. Lapointe, M. l'abbé V. Sa-

Propriété à vendre

Maison, 26 x 24, 2 étages
 Poulailier, 70 x 18
 Colonie pour poulets, 20 x 10
 Garage et entrepôt, 22 x 11
 Glacière, 11 x 10
 Autre entrepôt, 12 x 10
 Le tout bâti en 1933.
 TERRAIN, un bloc 500 x 300,
 Plus 14 lots à bâtir, 140 x 50.
 Le tout à 2.500 pieds de l'église; dans un endroit excellent pour terrains à culture, et pour l'élevage des volailles.

BON MARCHÉ
 POUR PROMPT ACHETEUR

S'adresser à

Casier postal 185,
 Amos, P. Q.

vard, M. et Mme D. Jobidon, M. et Mme J.-Aug. Gagnon, M. Donat Cloutier, M. J. Cloutier, M. P. Cossette, M. et Mme C. Brunelle, M. et Mme P. Gervais, Mlle M. Jobidon, M. et Mme M. Laforest, M. et Mme J.-P. Cossette, Mlle G. Jobidon, M. J.-A. Cloutier, Mme L. Gagnon, M. B. A. Cloutier.

Bouquets spirituels: Les Srs grises de l'Hôpital d'Amos, les familles de MM. J.-P. Houde, J. André Bigué, J. André St-Onge, Ulric Trudel, J. Bourgeois, Raoul Arcand, V. Defoy, M. Gariépy, Mlles Gilberte et Monique Jobidon, M. et Mme P. Jobidon, M. Y. Cloutier, M. M. Cloutier, Mlles F. Cloutier, S. Cloutier, et M. Cloutier et Mme Frank Blais.

Sympathies: L'Association des Dames Patronesses de l'Hôpital d'Amos; M. et Mme David Gourd; M. et Mme A. A. Drouin, M. et Mme P. A. Arseneault, M. et Mme P. Tudel, M. et Mme P.-A. Dudemaine, M. et Mme E. Sicard, M. et Mme J.-B. Boutin, M. et Mme J.-E. Montambault, M. et Mme Edm. Carrière, M. et Mme G.-A. Brunet, Mme F. Caouette, M. et Mme G. Gariépy, M. et Mme J.-T. Massicotte, M. et Mme P.-X. Cossette, M. et Mme T.-A. Lalonde, M. et Mme R. Gagnon, M. et Mme I. Frigon, M. et Mme G. Duchemin, M. et Mme A. Blais, Mme Vve J. Bourgeois, M. W. Poitras, M. et Mme R. Bourgeois, Mme Vve F. Fafleur, M. et Mme A. Massicotte, M. et Mme C.-E. Massicotte, Mme Vve P. Bacon, M. et Mme C. Paquette, M. et Mme L. Racicot, Mme Shaul, M. et Mme I. Boucier, M. et Mme J. Tremblay, M. et Mme J.-R. Laeroix, M. et Mme R. Grenon, M. et Mme J.-A. Trempe, Mme A. Parent, Mme T. Cossette, et sa famille, Mme N. Jacob, M. et Mme V. Tremblay, M. et Mme Dr P.-E. Picotte, la famille A. Caouette, la famille J. Cloutier.

Les Chevaliers de Colomb, dont M. D. Jobidon est le confrère, vinrent en grand nombre faire visite au corps, jeudi soir à 7 hrs conduits par leur Grand Chevalier, M. J. B. Alarie. A 8 hrs, les Dames Patronesses de l'Hôpital avec en tête leur Présidente, Mme D. Guord, sont venues rendre leur dernier devoir à la défunte membre de cette association, et à 9 hrs, les Dames de Ste-Anne vinrent aussi offrir leurs sympathies à leur présidente, Mme D. Jobidon et dire un chapelet à leur associée défunte.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères condoléances.

Justice expéditive de nos voisins d'outre-frontière

Slayden, Miss., 13. — A. B. Young, un noir, a été pendu à un chêne, hier, dans la cour d'une école à trois milles à l'est d'ici par une cinquantaine de blancs furieux.

Le noir qui était recherché depuis samedi en rapport avec la mort violente de Harry Mackie, 45 ans, un cantonnier mourut en chantant un lymne religieux.

POUR RIRE

Jeannot a été élevé à la campagne.

A l'âge de quatre ans, on le ramène à Paris et on le présente à Pierrot:

—Embrassez-vous, leur dit maman, vous êtes frères.

—Depuis combien de temps? demande Pierrot.

—Mais depuis que vous êtes nés.

—Alors déclare Pierrot, moi je suis son frère depuis plus longtemps que lui, puisque j'ai deux ans de plus.

DEVINETTE

—Quelle est la chose qui fait le désespoir des teinturiers?

—C'est la lune, parce qu'ils ne peuvent pas l'atteindre (la teindre).

AU BAC

—Vingt sous pour passer la rivière; mais je n'ai que dix sous de monnaie sur moi.

Le passeur. — Montez toujours je vous en ferai passer la moitié.

* * *

La bonne cuisine française

L'anglais. s'asseyant à une table de restaurant. — Enfin, je vais pouvoir goûter à la bonne cuisine française. Garçon apportez le menu.

Le Garçon. — Anchois de Norvège, choucroute de Francfort, macaroni à l'italienne, salade russe....

QUESTION D'HISTOIRE

—Où fut signé le traité qui mit fin à la guerre de Trente ans?

—Au bas de la page, M'sieur.

AU RESTAURANT

—C'est bien du canard sauvage que vous m'avez donné?

—Oh! oui, Monsieur; il était tellement sauvage qu'il a fallu courir une heure après lui dans la basse-cour pour l'attraper.



Vieil or Vieux bijoux

J'achète le vieil or de toutes sortes, tel que boîtiers de montres, chaînes, dents en or, ponts, pièces d'or, lingots, etc. etc. Envoyez vos bijoux à l'adresse suivante et je vous allouerai le plus haut prix. Je paie de suite et par mandat de poste. Si vous acceptez le montant vous échangez le mandat. Sinon, retournez-le, et votre or vous sera retourné. — Adressez:

La Raffinerie de l'Est
 74, rue St-Joseph, Québec

SOIN MATERNEL

Chez soi ou à domicile
 Casier 23, La Sarre

Les directeurs de Lamaque à Québec

Les directeurs de Lamaque Gold Mines Limited répondent à l'invitation de M. Authier.— l'hon. M. J.-E. Perrault présent.

Québec, 12. — L'importance prise par le développement de l'industrie minière dans le nord de la province de Québec a été démontrée d'une manière évidente hier par la tenue dans notre ville, de l'assemblée annuelle de l'entreprise Lamaque Gold Mines Limited. C'était la première fois que les directeurs d'une compagnie ontarienne se réunissaient dans la ville de Québec pour leurs assises annuelles. Ces directeurs sont presque tous de l'Ontario, moins M. Hector Authier, député de l'Abitibi et vice-président de l'Assemblée législative. C'est grâce aux démarches de ce dernier d'ailleurs que la réunion des directeurs de Lamaque a été tenue chez nous, hier.

Après l'assemblée annuelle des directeurs, un déjeuner intime a réuni les visiteurs au Château Frontenac. Ce déjeuner était présidé par M. Hector Authier et l'on y remarquait le ministre des mines de la province de Québec, l'hon. M. J.-E. Perrault. Après le toast au Roi, M. Authier souhaita la bienvenue aux directeurs de la compagnie Lamaque et invita M. le Dr David-L.H. Forbes président, à dire quelques mots. Le Dr Forbes, dans un court discours, se déclara heureux d'être venu à Québec et il exprima sa confiance dans les terrains aurifères du nord de Québec. On sait que la propriété Lamaque se trouve située dans le canton Bourlamaque, au nord-est de la province. M. Forbes rendit hommage au travail de M. Herbert-N. Read, surintendant général de la compagnie, à la mine, à qui la compagnie Lamaque est redevable de son développement actuel. Il ajouta que les résultats obtenus démontrent amplement que M. Archambault avait raison d'avoir confiance dans la propriété. Le président de Lamaque Gold Mines ajouta que d'ici le 1er juin, la première expédition d'or sera faite du moulin de Lamaque, ce qui revient à dire que la mine sera en état de production dans une couple de mois. "Les travaux faits jusqu'à présent sur la propriété", a dit le Dr Forbes, "démontrent qu'il existe de l'or en quantité suffisante pour qu'il

Contre Maux de Tête Névralgies La Grippe Douleurs

Achetez une boîte de Capsules Antalgine. Elles sont très faciles à prendre, préviennent les rhumes et soulagent vite les douleurs.

ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25¢

soit profitable d'exploiter la propriété. Nous espérons que les recherches futures ajouteront encore aux découvertes déjà faites et tout nous porte à envisager un avenir brillant pour cette propriété".

L'hon. M. Perrault, ministre des mines, fut l'orateur suivant. Après avoir félicité les directeurs de Lamaque de s'être réunis à Québec pour leur assemblée annuelle, M. Perrault déclara que le développement minier ne faisait que commencer dans la province de Québec. "Je suis heureux de voir" a-t-il dit, "que vous vous intéressez aux propriétés minières de la province de Québec, et je puis vous assurer que le Département des Mines fera tout en son possible pour faciliter vos travaux de développement". Le ministre, faisant allusion à l'augmentation dans la taxe sur les revenus des entreprises minières qui sera imposée à cette session-ci de la Législature provinciale, déclara que la province et le gouvernement ayant besoin de revenus devaient forcément trouver de l'argent quelque part. Il ajouta que la taxe provinciale n'avait rien de caractère de confiscation de la taxe fédérale sur l'or et il continua: "Je regrette sincèrement cette augmentation de taxes, mais en somme il ne s'agit pas de quelque chose d'important. Et j'espère que cette taxe ne sera que temporaire. Lorsque la dépression sera terminée, nous reviendrons aux anciens impôts. Je souhaite donc que cette taxe ne vous empêchera pas de développer votre entreprise et je puis vous assurer que vous rencontrerez au Département des Mines de la province de Québec toute la coopération possible. Permettez-moi encore d'attirer votre attention sur un nouveau champ minier très prometteur, celui de la région de Chibougamau. Les nouvelles que nous avons reçues au Département la semaine dernière prove-

Ceux qui veulent... peuvent

Dans ce bas monde, on rencontre toute sorte de gens. Ainsi, les uns soutiennent que le peuple canadien manque à son devoir, car il reste encore des familles qui ne vivent pas de charité étagée; et l'Etat aggraverait sa faute en exigeant du travail, par endroits, en retour de l'aide accordée, ce travail fut-il pour le bénéfice exclusif de la famille assistée. D'autres prétendent qu'une foule de gens aidés pourraient vivre par eux-mêmes, s'ils le voulaient; et ils prennent des airs scandalisés quand ils entendent dire que les familles sous les secours directs ne reçoivent pas suffisamment, ou encore qu'elles réclament des amusements: comme le théâtre, par exemple.

Parmi ces dernières familles, comptons celle de M. Henri Bolduc, un Beauceron qui est allé s'établir à Val Gagné, en Abitibi ontarien.

Il lui fallait bien partir, car, en ces temps, au pays des Jarrets Noirs, on demandait des prix fantastiques pour les fermes et d'ailleurs, il était inutile pour ceux qui n'avaient pas d'argent de tenter d'acheter une ferme.

Chez M. Bolduc, ce n'est pas comme cela.

nant de cette région sont très favorables et je suis certain que vous feriez encore une bonne affaire en vous intéressant au développement de ce territoire."

On remarquait au déjeuner donné en l'honneur des directeurs de Lamaque Gold Mines Limited M. Hector Authier qui présidait, l'hon. J.-E. Perrault, le Dr D.-L.-H. Forbes, M. John-F. Lash, M. George-C. Miller, et M. P.-Nugent Tapley, ces quatre derniers directeurs de Lamaque avec M. Authier, le Lt-Col. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la voirie et des Mines, M. L.-A. Richard, sous-ministre des terres et forêts, M. Alfred Savard, C.R., M. Charles Lindsay, gérant de la Banque Novo Scotia à la basse-ville, M. Maurice Archambault, M. Louis Brochu, M. L.-V. Bell, M. I.-W. Jones M.M. C.-A. Magnan, Bertrand Denis, Heber Bambrick, Col. T.-W. MacDowell, Earl Biggar, J.-A. Larocque, etc, etc.

Au cours d'une entrevue qu'il nous accordait avant le déjeuner, le Dr Forbes, président de Lamaque Gold Mines Limited et en même temps que président de Teek Hughes Gold Mines Ltd, a déclaré que ce n'était pas l'intention des directeurs de Lamaque d'inscrire prochainement sur le tableau de bourse les actions de la compagnie. Ces actions sont détenuës en effet par un trop petit groupe d'actionnaires. M. Forbes nous a confirmé que 300 hommes travaillent actuellement sur la propriété Lamaque, dans le canton Bourlamaque au nord de la province de Québec. La compagnie Teek Hughes qui contrôle la propriété Lamaque a déjà dépensé un million et demi de dollars sur cette propriété. La capacité du moulin sera de 225 tonnes au début mais elle pourra être portée ultérieurement jusqu'à 450 tonnes probablement dès cette année.

CONSTIPATION des BEBES Enrayée!

"Mme H. T. Rowsome, d'Athens, Ont., écrit: "Mon bébé souffrait de constipation. Je lui donnai des Tablettes Baby's Own, tel qu'indiqué, et une demi-boîte enraya le trouble." En soulageant ainsi la constipation, les Tablettes Baby's Own empêchent le développement d'autres troubles plus sérieux. Plus faciles à prendre que les laxatifs de goût désagréable; sûres pour les enfants de tous âges. 25c le paquet. FIGO

TABLETTES BABY'S OWN
du Dr. Williams

Tous les deux sont bien logés et ils rivalisent entre eux pour cultiver le mieux possible.

Tout d'abord, non seulement il s'est établi sur une bonne ferme, mais encore il a réussi à placer près de lui son garçon sur une ferme qu'il ne changerait sûrement pas pour maintes fermes beauceronnes.

Sur les 80 acres en culture qu'il possède, M. Bolduc s'est spécialisé dans l'élevage des volailles et dans la fabrication du beurre de haute qualité. Ses 175 poules lui rapportent de \$2.75 à \$3.00 par jour, son troupeau de vaches lui donne aussi de bons revenus et à part les patates et les légumes, il lui reste 40 tonnes de foin à vendre.

M. Bolduc trouve étrange qu'au Canada, gouvernants et gouvernés semblent ne pas se douter que par la culture de la terre, on peut produire de quoi à manger et que, quand cette terre est boisée, il est facile de construire des abris; aussi dans ces conditions, le chauffage est peu dispendieux et on peut boire à sa soif, sans avoir à déboursier, comme en ville. Si nos gens savaient cela, dit-il, au lieu de faire vivre à ne rien faire ou, ce qui n'est guère mieux, à dépenser des millions pour des travaux qui ne produisent pas une bouchée de pain et qui coûtent cher d'entretien, ils s'organiseraient pour faire produire à leur profit, les millions d'acres de bonne terre que renferme un pays comme l'Abitibi, québécois et ontarien.

Il n'a peut-être pas tort.
J.-E. Laforce.

Hommage de la France aux Ursulines de Québec

M. H.-R. de Saint-Victor agent consulaire de France à Québec s'est rendu hier au Monastère des Ursulines pour présenter à la Supérieure, la Révérende Mère Marie de la Présentation — madame Angéline Leclerc — les palmes d'Officier d'Académie que la France lui a décernés. M. de Saint-Victor a appris aux Ursulines que c'est M. P.-E. Flandin, chef de la délégation française aux fêtes de Jacques Cartier, aujourd'hui Premier Ministre, qui avait recommandé à M. André Malharmé, ministre de l'Éducation, de présenter cette décoration à leur Supérieure. La France a cru devoir offrir cet hommage à une communauté qui enseigne le français depuis trois cents ans à Québec.

Gaston Roberge
NOTAIRE
Bureau dans le Nouvel Edifice de
GERMAIN & LAFRANCE, Ltée.
AMOS, ABITIBI.

FELIX ALLARD
Avocat
Tél. No. 45 C. P. 99
Edifice
Germain & Lafrance, Ltée
AMOS, QUE.

ARPENTEUR
C.-M. DESCHENES, B.-A.
Tél. : 175
C. P. 264. :-: AMOS

BUVEZ
LA BIÈRE
Dow
OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

A VOTRE CHOIX

MARQUE JAUNE 28¢ 1/2 lb

MARQUE BRUNE 33¢ 1/2 lb

ORANGE PEKOE 40¢ 1/2 lb

THÉ 'SALADA'

A VENDRE

A PRIX ET CONDITIONS FACILES

Propriétés résidentielles — Fermes — Lots à culture et autres.

G. DUGUAY, Notaire,
EDIFICE AGENCE DES TERRES

Tél. Bureau : 170. :-: Tél. Résidence : 159
AMOS, ABITIBI.

Arrestations en Russie

Moscou, 20. — Les autorités soviétiques ont annoncé hier l'arrestation de 1,074 membres de la vieille aristocratie et de l'ancienne classe riche. On dit que plusieurs des prisonniers subiront leur procès sous l'accusation d'avoir travaillé contre l'état pour le compte de pays étrangers. Les autres seront exilés dans les plaines de l'est de l'Union soviétique.

Les Soviets n'ont pas donné les noms des prisonniers, mais le commissariat des affaires domestiques a révélé qu'il y avait dans le lot 41 individus qui portaient autrefois le titre de prince, 42 anciens officiers dans le gouvernement tsariste, 546 anciens généraux ou officiers supérieurs de l'armée impériale.

Téléphone 84

J. de V. Lafrance
SYNDIC AUTORISÉ
LIQUIDATEUR

1ère Avenue, AMOS
(Edifice Germain & La France Ltée)

Jean-Paul Dionne

AVOCAT

— Edifice —

Germain & Lafrance

Tél. 85 :-: C. P. 315

AMOS, QUE.

LA GAZETTE DU NORD

41 Avenue Bégin, Lévis

CONTINUE "L'ABITIBI"

"La Gazette du Nord" est la propriété de La Publicité Régionale Eng., et est imprimée aux bureaux de La Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41 Avenue Bégin, Lévis, dont M. Félix Pichette est Président et M. J.-A. Gagnon, Gérant

soient atteints, le radium produit d'excellents résultats. Aussi bien, la radiumthérapie, tout comme un autre agent curatif, peut-elle produire de magnifiques résultats, pourvu qu'une saine posologie en règle l'application. En effet, exposé à une dose excessive de rayonnement, l'organisme traité peut être altéré, voire détruit. Une forte source radifère peut anéantir la vitalité des semences et tuer les bacilles du typhus, du choléra, du charbon et d'autres affections du même genre. L'expérience démontre même que les rayons du radium peuvent tuer des chenilles.

LE RADIUM DANS LE TRAITEMENT DU CANCER

Le radium fut découvert en 1898 par M. et Madame Curie. La découverte de cette substance radio-active était une conséquence indirecte de celle des rayons X, par Roentgen, quelques années auparavant.

Le radium provient de l'uranium, qui est lui-même extrait des minéraux appelés pechblende, carnotite et autunite. Ces minéraux se trouvent principalement en Tchécoslovaquie et dans le Congo belge. Toutefois, d'autres gisements uranifères existent dans le Colorado, dans l'Utah, en Australie, au Portugal et dans les régions septentrionales de l'Ouest canadien.

L'extraction d'un gramme de radium exige l'utilisation de pas moins de six tonnes de minerai, soit près de 2,680 tonnes par livre. Règle générale, les minerais n'ont pas cette richesse, et lorsqu'on tire un gramme de radium de 10 tonnes de minerai, on estime que c'est là un bon rendement. On exploite même les minerais qui ne rendent qu'un gramme de radium par 200 tonnes. Rien d'étonnant, alors, que le prix du radium soit d'environ \$70,000 le gramme.

Dans le radium, ce n'est pas tant l'élément chimique qui retient notre attention, que la radio-activité, — cette propriété étonnante d'émettre spontanément des radiations ou émanations d'un caractère spécial, émanations qui peuvent pénétrer une substance demeurant opaque sous l'action des rayons lumineux ordinaires.

Quant à leurs effets physiologiques, les rayons du radium ont servi, comme les rayons X, à guérir le cancer. Exposés à ces rayons, les tissus sains offrent quatre à sept fois plus de résistance que les tissus malades. C'est donc dire que, dans le cas d'une affection cancéreuse, affection où les tissus malades peuvent être détruits sans que les tissus sains

L'emploi du radium pour le traitement du cancer et d'autres excroissances anormales est aujourd'hui un procédé reconnu par le corps médical. L'on a souvent noté une diminution sensible dans les dimensions de ces tumeurs.

Parfois même, le traitement les a fait disparaître complètement. Ceci est vrai surtout du cancer de la peau, de la lèvre ou de la bouche. A l'heure actuelle, ces affections sont traitées par la radiumthérapie avec autant, voire plus de succès, que si l'on avait recouru à la chirurgie. Il est clair, cependant, que la radiumthérapie, étant une forme de traitement localisé, réussit d'autant mieux que l'étendue de la lésion est plus restreinte; d'où l'importance pratique du diagnostic précoce. Toutefois, lorsqu'il s'agit de tumeurs profondes, l'ablation chirurgicale est d'ordinaire la plus sûre défense. Grâce aux expériences et aux travaux scientifiques qui se poursuivent sans relâche dans le monde entier, la génération actuelle aura peut-être le bonheur d'acclamer le jour où les recherches de laboratoire auront triomphé du cancer, comme elles ont déjà conquis ces redoutables fléaux: la variole et la diphtérie.

Le Fonds pour la lutte contre le cancer au Canada, en commémoration du Jubilé du roi George V (King George V. Silver Jubilee Cancer Fund) a été créé pour permettre de tels travaux au Canada. Si vous voulez prendre part à cette campagne humanitaire, veuillez faire parvenir un dollar à Lady Bessborough, à Ottawa.

Lorsque vous enverrez votre obole, n'oubliez pas d'écrire bien lisiblement votre nom et votre adresse. En effet, Lady Bessborough a exprimé le désir d'accuser réception de chaque offrande au moyen d'une carte préparée à cette fin.

J. J. H.

Naufrage d'un bateau d'excursion au Honduras

Tegucigalpa, Honduras, 20. — Le "schooner" d'excursion "Laura", qui s'est échoué au large d'Utilia est une perte complète, mais ses 116 passagers sont tous rescapés. Tous cependant ont perdu leur bagages.

SUR LES LEVRES DE TOUS



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

Lancet

La qualité commande toujours l'attention—c'est pour cela que vous voyez les Sweet Caporals sur les lèvres de tout le monde et que vous entendez louer partout la douceur de cette fameuse cigarette. La jeune génération, particulièrement, éprouve une impression nouvelle à constater ce que ses aînés connaissaient depuis longtemps, savoir que les Sweet Caporals sont toujours des cigarettes plus douces, plus rafraichissantes, donnant plus de contentement que la moyenne! Que les Sweet Caporals aient aujourd'hui même l'occasion de vous montrer comme elles sont réellement bonnes!

Collectionnez les "Mains de Poker"

CIGARETTES

SWEET CAPORAL

Les Communes votent l'assurance-chômage

Ottawa, 13. — Le bill de l'assurance-chômage a été voté par la Chambre des Communes, hier, quelques minutes après que le chef libéral, le très honorable M. W.-L. MacKenzie King, eut donné lecture d'une déclaration soigneusement rédigée exposant l'attitude de son parti à l'égard de la législation de réforme du gouvernement. Le bill en question attend maintenant sa ratification par le sénat.

Le chef libéral annonça que son parti supporterait les bills de l'assurance, de la journée de huit heures et du salaire minimum "parce qu'il en endorse les principes tout en demeurant convaincu que chacun de ces bills outrepassa la compétence légale du parlement".

"Les libéraux", dit M. King, "ne veulent pas se laisser duper en combattant une législation de réforme sociale pour donner prétexte aux conservateurs d'en faire un cheval de bataille politique."

Trois députés seulement ont voté contre le bill de l'assurance-chômage en troisième lecture. Ce sont MM. E.-J. Garland, progressistes, de Bow Rixer; Jean-François Pouliot, libéral de témiscouata, et Henri Bourassa, indépendant, de Labelle. Le vote fut de 123 voix contre 3 dans une division demandée par le gouvernement.

Au cours du débat final, la Chambre rejeta par un vote de 86 voix contre 65 un amendement proposé par M. James S. Woodsworth, chef de la F. C. C., dans le but de protéger les ouvriers contre les patrons malhonnêtes. Les conservateurs se ligèrent solidement contre les libéraux et les progressistes dans cette division.

C. S. Heinz décédé

Pittsburgh, 20. — Clifford S. Heinz, 52 ans, vice-président de la H. J. Heinz Company, est mort hier à Palmo Spring, Californie. Le président de la compagnie est Howard Heinz, son frère.

Les C. C. F. ne s'entendent pas entre eux

M. Woodsworth et Miss MacPhail ont failli se prendre aux cheveux à la Chambre, hier. Le chef des C.C.F., n'est pas satisfait de la journée de huit heures, il voudrait celle de six heures et sur les terres, comme dans les manufactures. Mademoiselle MacPhail, qui cette fois ne parlait pas à travers son chapeau, a protesté qu'une telle loi serait inapplicable à la campagne. — "Les fermiers utiliseront plusieurs équipes", a répondu M. Woodsworth. — "Demandez-leur plutôt de voler jusque dans la lune".

Voilà un débat de rien du tout mais qui n'est pas pour augmenter les chances des candidats C.C.F. dans notre province.

ELLE SE RÉGALE D'UNE CÉRÉALE QUE SOULAGE SA CONSTIPATION*

Le Son ALL-BRAN Kellogg aide Mlle. Kesterke.

Nous citons sa lettre: "Je souffrais de constipation depuis trois ans et j'essayai de nombreux laxatifs. Mais l'accoutumance à ces remèdes remenait les mêmes ennuis.

"L'an dernier, j'étais en vacances et l'on servit du Son ALL-BRAN Kellogg. Je le trouvai excellent. Depuis, je prends chaque matin du Son ALL-BRAN Kellogg et je n'ai plus eu à recourir aux autres laxatifs."—Mlle. Margaret Kesterke. Adresse donnée sur demande.

*Résultant du défaut de matières inassimilables dans le régime alimentaire.

Les épreuves démontrent que le Son ALL-BRAN Kellogg fournit les matières inassimilables qui facilitent l'élimination. Le Son ALL-BRAN est aussi riche en fer et en vitamines B.

Les matières inassimilables du Son ALL-BRAN agissent doucement; elles ne sont pas affectées par la digestion comme le sont les fibres des fruits et des légumes, et elles sont souvent plus efficaces.

Cet aliment n'est-il pas préférable aux risques d'un traitement aux médecines brevetées? Deux cuillerées à soupe de Son ALL-BRAN chaque jour suffisent généralement, ou à chaque repas si la constipation est tenace. Consultez votre médecin s'il n'y a pas de soulagement.

S'emploie comme céréale ou cuisiné. Toutes épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Vivez désormais des jours ensoleillés

IL EST PROUVÉ

par des milliers et des milliers de lettres de femmes et de médecins que les bonnes PILULES ROUGES sont ce qu'il y a de mieux dans le traitement des maux suivants:

- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigue
- Douleurs de dos, de reins
- Irregularités
- Troubles internes
- essentiellement féminins
- Périodes douloureuses

(symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE) Mais il faut que ce soient les véritables

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Che Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1870, rue S.-Denis, Montréal.



MAUX de TETE

promptement

soulagés par les

PILULES

du Dr. CHASE



pour les Reins et le Foie

JOURNEES AGRICOLEES EN ABITIBI

M. Alex.-J. Rioux, agronome régional, nous avise que le programme-itinéraire des journées agricoles devant être tenues en Abitibi, au début du mois d'avril, sera publié in extenso, dans notre prochaine édition, le 29 du mois courant.

La Reine, Abitibi

Jeudi le 7 — Monsieur Frank Foley, maire de la municipalité des Cantons Unis, La Reine et Desmeloizes, P. Q., est revenu d'un voyage d'affaires à Amos.

Vendredi le 8 — M. l'abbé Anthime Meunier, curé de La Reine, en revenant d'un voyage au chantier Branconnier, à Mace, a eu l'honneur de rencontrer Son Excellence Mgr Louis Rhéaume, évêque d'Haileybury, qui se rendait à Rouyn.

Les demoiselles Auréa et Marie-Rose Jacob, de Timmins, sont arrivées dans leur famille mandées d'urgence au chevet de leur frère Achille dangereusement malade, mais quel ne fut pas leur douleur en arrivant d'apprendre que leur frère avait cessé de vivre (jeudi) la veille à deux heures de l'après-midi.

Samedi le 9 — Madame Zoticque Jacob, de Dupuy, et madame Paul Voineault (née Marie-Ange Jacob), de Rouyn, sont venues se joindre à leur famille éplorée. Mademoiselle Yvonne Jacob, institutrice à Palmarolle, est arrivée depuis mardi le 5.

Dimanche le 10 — A six heures du matin s'endormait dans le Seigneur M. Henri Gosselin, à l'âge de 40 ans, après une vie de dur travail.

Lundi le 11 — Ont eu lieu en l'église de Saint-Philippe de La Reine, les funérailles de Achille Jacob, décédé à l'âge de 13 ans et 10 mois. Le convoi funèbre est parti de sa demeure à 8.30 heures pour se rendre à l'église. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Anthime Meunier, curé de la paroisse, qui chanta le service.

Outre son père et sa mère, M. et Mme Sinaï Jacob, il laisse dans le deuil sept soeurs. Mme Albert Jolicœur (née Blandine), de Timmins, Mme Paul Voineault (née Marie-Ange), de Rouyn, Mlles Auréa, Marie-Rose, de Timmins, Yvonne, Marguerite et Marcelle, deux frères, Benjamin et Henri-Paul.

Le char funèbre était conduit par M. Onésime Audet, M. Joseph Laliberté portait la croix. Les porteurs étaient MM. André Foley, Roger Riopel, Gaspard Frenette et Joseph Bureau.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Travail de l'Unité Sanitaire dans le comté d'Abitibi

Depuis octobre 1934

Pour faire suite à la demande des membres du Conseil de comté de l'Abitibi à sa séance du 13 décembre dernier, je vous communique le rapport suivant de nos activités depuis l'organisation de notre Unité Sanitaire.

Dans le courant de l'automne dernier, du mois d'octobre au mois de janvier, nous avons vacciné 849 enfants dans 77 classes ou écoles. De plus nous avons fait l'examen médical scolaire aux écoles dans les villages. Vu les difficultés de communications en hiver, nous n'avons pu faire la même chose dans les écoles en dehors des villages. Nous nous reprendrons soit le printemps ou l'automne prochain.

Le nombre d'enfants que nous avons examinés est de 1398, compris dans 50 classes. Dans chaque classe notre infirmière-visiteuse a fait une conférence d'Hygiène pour les enfants en insistant sur les défauts qu'elle avait trouvés et donnant les directions pour la correction de ces défauts.

Nous avons envoyé au président de la Commission Scolaire de chaque municipalité scolaire les rapports de cette inspection quand nous avons pu les compléter.

Le nombre d'enfants normaux, c'est-à-dire chez lesquels nous n'avons pas trouvé les défauts suivants: amygdales, végétations adénoïdes, glandes cervicales, poids trop éloigné du poids normal et vue faible est de 111 sur 1398 enfants examinés, ce qui est très faible proportion à peine 8%. Les parents ont été avertis des défauts trouvés par une lettre spéciale que l'enfant devait leur remettre. Nous avons distribué aux enfants et aux institutrices 1459 imprimés sur l'hygiène des enfants scolaires. J'espère que nous repasserons dans les classes l'automne prochain, nous trouverons de l'amélioration.

Dans certaines municipalités qui nous en ont fait la demande ou qui ont accepté notre offre nous avons vacciné contre la fièvre typhoïde. Le nombre d'injections que nous avons données est de 1099.

Nous nous sommes aussi occupés des mères de famille et des jeunes enfants au-dessous de 2 ans. Nous achevons de faire la tournée dans toutes les municipalités du comté. Dans chacune, l'infirmière visiteuse ou moi-même, nous avons donné des conférences sur l'hygiène de la mère et des bébés. Nous avons fait 25 conférences avec une assistance de 528 femmes, une moyenne d'assistance de 21 femmes à chaque conférence.

Dans les municipalités ou la

chose a été possible, j'ai tenu des cliniques pour les bébés. Nous avons tenu 21 de ces cliniques et nous avons vu et pesé 392 bébés, une moyenne de 19 bébés par clinique, et nous avons donné aux mères des conseils que nous voyons bons pour le maintien ou la recouvrance de la santé chez leurs bébés. A ces conférences ou cliniques, nous avons distribué 1168 pièces de littérature sur les sujets intéressant et la mère et l'enfant.

Les Infirmières Visiteuses ont fait des visites à domicile pour voir les bébés et ont invité les mères de famille à venir aux conférences et à amener leurs enfants aux cliniques. Le nombre de ces visites est de 658.

En général nous avons été bien reçus et je remercie la population de l'Abitibi de son encouragement à notre oeuvre d'Hygiène des mères et des enfants.

En ce qui regarde les maladies contagieuses, il nous a été déclaré ou nous avons dépisté le nombre de cas suivants: Rougeole, 248, Typhoïde, 22, Tuberculose, 11, Coqueluche, 3, etc...

Nous avons fait enquête dans la plupart des cas et avons tenté de circonscrire l'épidémie de rougeole qui a sévi dans l'ouest du comté. Nous avons examinés 321 enfants dans 14 classes pour dépistage de maladies contagieuses, spécialement infections de la peau.

Tel est Messieurs, le bilan de nos activités à date, et nous ne faisons que commencer. Ceci représente le travail d'environ 2 mois, car avant janvier 1935, nous étions en période d'organisation. Nous réservons le gros de nos activités pour la saison d'été, période où les communications sont plus faciles et où nous ne passerons pas la majeure partie de notre temps en chemin de fer.

Nous sommes en pourparlers avec le Bureau de Québec pour augmenter notre personnel et ainsi nos activités, sans qu'il en coûte rien de plus au Conseil de Comté. D'ici à votre prochaine Assemblée, il y aura du nouveau et je vous en ferai part.

Dr E. Martel, M.D., D.P.H.

Reine des Sports

Mademoiselle Irène Lalonde, fille du populaire propriétaire du Château Inn, a été élue Reine des sports à Amos.

Elle présidera tous les événements de la journée sportive du 24 mars, à Amos, laquelle sera close par un banquet à l'Hôtel Transcontinental. A l'issue du banquet, seront décernés les coupes et prix gagnés pendant la saison d'hiver, dans les différentes activités sportives.

Le progrès est accompli par l'homme qui fait les choses et non par celui qui discute de quelle manière elles n'auraient pas dû être faites.

ROOSEVELT

L'Imprimerie d'Amos

Les pionniers de l'imprimerie dans l'Abitibi.

Où l'on vend moins cher qu'ailleurs.

2ème Avenue, AMOS, C. P. 285

Carnet social

M. le Dr André Bigné était de passage à Québec et Montréal la semaine dernière, il a rendu visite à son fils Germain, E.E.M. à l'Université Laval, de Québec.

M. Maurice Bénard, a été à Québec et Montréal, la semaine dernière.

Madame Dr Martel est de retour d'un voyage à Québec et Lévis.

Mlle Bernadette Veillette, était de passage à Montréal pour la fin de la semaine.

Madame Edmond Carrière recevait dimanche, à un bridge. Les salons étaient décorés de jonquilles et de tulipes. Les invités étaient: Mesdames David Gourd, T.-A. Lalonde, André Bigné, Joseph Dion, Alfred Roy, J. de V. Lafrance, Lucien Cardinal, A. St-Onge, J.-E. Voyer, J.-R. Bail, Rosaire Gagnon, Aurèle Drouin, Gustave Duguay, J.-E. Montambault, A. Sylvestre, E. Sicard, E. Simard, Lionel Parent, France Brien, J.-E. Duchemin, I. Frigon, J.-E. St-Pierre, garde Audet, J.-O. Major. Le thé et les glaces furent servis par Mmes Dr Dion, T.-A. Lalonde, Dr Simard, Emery Sicard, Aurèle Drouin, J.-R. Bail, G.-E. Duchemin, Lucien Cardinal, J. de V. Lafrance. De magnifiques prix furent gagnés par: Mmes Dr Sylvestre, garde Audet, Dr Bigné, Gus. Duguay, Mme Duchemin, Dr Dion et le prix de présence fut gagné par Mme J.-O. Major.

M. et Mme Aurèle Drouin, ont reçu, samedi soir, un groupe d'amis à une partie de bridge. Après la soirée, un excellent souper fut servi et de beaux prix gagnés.

L'Hôpital Sainte-Thérèse d'Amos reçoit un cadeau très appréciable

L'Association des Dames Patronesses atteint le but qu'elle s'était proposé dès le début de sa fondation: "Doter notre Hôpital d'un ascenseur".

L'initiative de ces charitables dames a été puissamment secondée par les différentes associations de cette ville, de sorte que leur ambition fut aussi celle de la plupart des citoyens d'Amos.

Par d'ingénieuses organisations, les recettes se sont accumulées, au point que le projet caressé depuis plus d'un an, est devenu une réalité. L'ascenseur est installé. Il fut prêt à fonctionner pour la fête de Noël. En ce jour de grande fête chrétienne, où les coeurs sont naturellement disposés à la joie et à la reconnaissance, le personnel religieux et laïque de notre Hôpital s'est doublement réjoui. Quelles actions de grâces et quelles ferventes prières les heureuses bénéficiaires ont adressé au petit Roi de Bethléem qui a inspiré tant de dévouement à nos oeuvres!

Merci! à vous, généreux donateurs et donatrices. Que par la voix de la "Gazette du Nord" notre reconnaissant "Merci" vous atteignent, vous tous amis incon-

nus et bienfaisants.

Votre beau geste est admirable et grand, qui vient avec une si touchante spontanéité, au secours de plus malheureux que vous!

Vos âmes sensibles et bonnes vibrent douloureusement de la souffrance d'autrui; vous n'aspirez qu'à l'apaiser, la soulager, la guérir!

Votre ardente charité toujours en éveil se fait agissante et active envers les pauvres malades et les dévouées infirmières qui dépensent à leur chevet le meilleur de leur vie. Devant leurs nécessités urgentes vous vous ingéniez à leur devenir secourables! Vous leur apportez, avec le réconfort de votre affection, votre aide efficace.

Amis Bienfaisants, vous connaissez l'art exquis de donner, répandre du bien-être et du bonheur, vous en faites votre tâche. Votre générosité crée entre nous un lien très fort et bien doux. Elle attestera longtemps, toujours, votre sympathique dévouement à l'hôpital d'Amos et aux religieuses hospitalières qui le dirigent.

Pour reconnaître de tels bienfaits, pour vous en rendre éternellement grâce, nous n'avons qu'un seul mot, trop bref!

Vocabulaire tout simple, si puissant à traduire l'immense gratitude de nos âmes, la profondeur de notre reconnaissance sans borne, quand l'émotion de tout l'être en fait vibrer les courtes syllabes!

Petit mot bien éloquent, pourtant! quand spontanément, il jaillit du coeur aux lèvres dans l'expression de sentiments ressentis intensément au plus intime de soi-même.

Ce mot, bienfaisants généreux, de tout l'élan de nos coeurs attendris, de toute l'ardeur de notre ferveur, nous vous le répétons: "MERCI!".

Soyez heureux! on ne l'est jamais plus qu'en faisant comme vous le bonheur des autres.

Une religieuse de l'Hôpital.

Jacques Bouchard

Assurances générales

Edifice T.-A. Lalonde

AMOS : : : QUE.

G. DUGUAY

Notaire

ASSURANCES GENERALES

en connection avec

Roy Authier & CIE

Edifice : Agence des Terres

AMOS, QUE.

Tél. No. 170 : : : C. P. "H".

Léon Dussault, C. R.

AVOCAT

Téléphone No. 67 C. P. 108

Edifice Drouin

(Bureau de Poste)

AMOS.

PAUL D'ARAGON

Ingénieur Civil

Spécialité : — MINES

5019 Delanauddière,

Cherrier 8785, - MONTREAL

PROPRIETE A VENDRE

A LA SARRE

Près de la Rivière à proximité de l'église. — Maison deux étages, 9-pièces entièrement finies, grange et garage, le tout en très bonne condition, à PRIX AVANTAGEUX pour cause de départ.

Casier postal : 73 La Sarre ou 212 Amos